



1^{er} avril 2010

Election des membres du comité d'entreprise et des délégués du personnel

Listes présentées par le Syndicat national des journalistes

SNJ : le vote efficace pour vous défendre

Depuis les dernières élections, en avril 2008, vos représentants du SNJ, élus au CE, au CHSCT et délégués du personnel, ont défendu sans relâche les intérêts des salariés. Et ces deux années ont été particulièrement agitées.

Sur les plans éditorial, managérial et financier, la crise a rendu plus dures encore les méthodes Roularta : le bien mal nommé Plan de sauvegarde de l'emploi a fait disparaître une soixantaine de postes en février 2009. La très grande majorité des partants n'a pas été remplacée. **Côté direction, le bricolage et l'improvisation ont été la règle,** dans le management des équipes comme dans la stratégie d'entreprise. L'austérité salariale, la dégradation des conditions de travail, le stress, la baisse de qualité des titres, l'abus de stagiaires... tout cela a continué.

Autres faits marquants : la dénonciation de l'accord 35 heures, la liquidation d'*Atmosphères*, la mise sous tutelle de *L'Expansion*, dont la direction a été décapitée, le démantèlement de la documentation...

La « roulartisation » s'est poursuivie : la tendance au *low cost*, sur le modèle mis en place par Roularta en Belgique, a gagné du terrain : compétences et qualifications remises en question, collaboration accrue au Web sans concertation ni rémunération supplémentaire, « taylorisation » des tâches.

Enfin, après celles de *Point de Vue*, de *Mieux Vivre* et de *Studio-Ciné Live*, la fusion annoncée de L'Etudiant avec GER promet là aussi de s'accompagner de nombreuses destructions d'emplois.

Pigistes : le SNJ aux avant-postes

Au cours de leur mandat, **les élus du SNJ ont bataillé pour défendre les pigistes** dans les instances représentatives du personnel, au comité d'entreprise comme lors des réunions mensuelles des délégués du personnel du Groupe Express-Roularta. Ils se sont faits les porte-parole auprès de la direction de celles et de ceux dont le montant des piges avait subi une diminution notable, ou dont la collaboration avait été brutalement arrêtée, obtenant pour plusieurs d'entre eux de justes indemnités.

Avec FO, **le SNJ a obtenu que les pigistes puissent être électeurs et éligibles sans condition de revenus** pour ces élections des représentants du personnel. Si les pigistes peuvent voter aussi nombreux cette année, c'est aussi grâce aux négociations du SNJ menées sur un plan national.

A GER, nous continuons de réclamer **l'application de la prime d'ancienneté** pour les pigistes (conformément aux accords GER et au jugement de novembre 2009 sur le protocole d'accord national) et **l'application aux pigistes des hausses de salaires collectives**. De même nous demandons un barème de piges digne de notre entreprise et l'amélioration du droit à la formation.

Enfin, sur le plan national, le SNJ se bat aussi pour défendre les droits des pigistes dans toutes les rédactions et les instances de négociation paritaires. Le SNJ et FO ont ainsi fait condamner en justice, en novembre 2009, plusieurs des dispositions du protocole d'étape, remettant en question les droits des pigistes, signé notamment par la CFDT. Ce texte doit être renégocié pour renforcer les bases incontestables des droits légaux, conventionnels et statutaires des journalistes pigistes.

En votant nombreux pour nos candidates et nos candidats, vous aiderez les élus du SNJ à mieux défendre vos droits.

Pas touche aux RTT !

Fin 2008, la direction s'est attaquée aux accords 35 heures. Face à la forte mobilisation des salariés, elle d'abord reculé, puis a fini par les dénoncer au mépris des représentants des salariés : le comité d'entreprise n'a donné son avis qu'une fois les accords déjà dénoncés, et le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail

(CHSCT) n'a été ni informé ni consulté, comme le prévoit la loi.

Dernier cadeau empoisonné de la direction : repousser à fin juin l'échéance de l'accord RTT pour mieux imposer ses vues, loin des élections, avant les congés d'été, une période peu propice à la mobilisation. A cet égard, comment peut-on se vanter d'avoir fait reculer la direction alors que celle-ci avait ►►

Le SNJ, premier syndicat de journalistes

Le Syndicat national des journalistes (49,59 % des voix aux dernières élections à la Commission de la carte, un score obtenu face à six listes concurrentes) est le plus présent dans les entreprises de presse, les négociations et les instances nationales où sont défendus les droits et intérêts des journalistes. Il met à leur disposition, qu'ils soient syndiqués ou non, des permanences (juridique, emploi, pigistes, etc.) et de nombreux services pratiques ainsi qu'un site Internet : www.snj.fr

- Le blog du SNJ de GER : <http://snjexpress.hautetfort.com>
- SNJ 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 01 42 36 84 23

► prévu, dès le 19 janvier, dans un courrier à L'Étudiant, de repousser la négociation des 35 heures ?

Le SNJ n'a pas changé de position : fidèle à la mobilisation des salariés, il ne négociera pas à la baisse le nombre de jours de RTT en bradant ces acquis contre d'illusoire compensations.

Stress à tous les étages

Le PSE de février 2009 et la fermeture d'*Atmosphères* ont encore aggravé la situation de l'emploi dans le groupe, affaibli par la perte de 138 postes de travail depuis fin 2001. Des équipes désorganisées, une charge de travail en hausse pour les restants : la dégradation des conditions de travail a engendré du stress à tous les étages, constaté aussi par la médecine du travail. Le SNJ veut qu'il soit mis fin à cette situation dont la direction est responsable. Un plan de prévention des risques psychosociaux, réclamé par le CHSCT, est déjà engagé avec la direction, et un diagnostic a été demandé à l'Aract (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail).

Convergences print/web : danger

Le SNJ exige le volontariat pour le travail multi-support (Web et papier) : personne ne doit y être contraint. Le SNJ réclame aussi des moyens : à travail supplémentaire, effectifs supplémentaires, et rémunération supplémentaire. Selon la loi, le journaliste professionnel est attaché à un titre : nul ne peut donc être contraint de collaborer à plusieurs titres. C'est sur ces bases que

Des entraves à répétition

La direction n'a cessé de montrer son mépris des institutions représentatives du personnel en multipliant les délits d'entrave : réunions des délégués du personnel non convoquées, comité d'entreprise et CHSCT informés alors que les décisions sont déjà prises, « arrangements » hors des réunions officielles... Ces pratiques détestables doivent cesser. Les instances représentatives du personnel doivent être au service de la mobilisation des salariés et non pas être utilisées pour la contrecarrer.

le SNJ participera à une éventuelle négociation, alors que la direction tente de passer en force.

« Passerelles », mutualisations : stop !

L'identité éditoriale, l'indépendance et le savoir-faire des équipes rédactionnelles doivent être respectés. C'est pourquoi le SNJ s'oppose

aux mutualisations de services et aux « passerelles » entre titres. Ecrire pour le papier et le Web, réaliser des vidéos, faire des photos, transformer des secrétaires de rédaction en correcteurs, des rédacteurs en documentalistes... Il n'est pas possible, sous prétexte d'« agilité numérique », de tout faire, au risque de tout faire mal. Il est suicidaire de mettre en péril la qualité de nos titres et de nos sites, alors que c'est justement ce pour quoi nos lecteurs sont prêts à payer.

Pour une vraie politique salariale

Depuis 2002, la direction ne garantit plus de hausse des salaires collective au moins égale à l'inflation et distribue des primes et des augmentations individuelles dans l'opacité. Le SNJ réclame la fin de ces pratiques à la tête du client et demande une politique salariale privilégiant les hausses collectives, la réduction des inégalités entre hommes et femmes, la revalorisation des salaires d'embauche et des piges. Lors de la négociation 2010, le SNJ a réclamé 100 euros pour tous. La réponse de la direction a eu le mérite de la clarté : zéro euro.

Libérez la messagerie !

La direction refuse le libre accès de la messagerie aux syndicats. Elle leur accorde 6 messages chacun durant les 15 jours de campagne : le SNJ réclame sa totale liberté d'utilisation. Nous devons pouvoir communiquer aux salariés sur un pied d'égalité avec la direction.

Votez pour les candidats du SNJ

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Titulaires

Pascal Frasnetti (*Mieux Vivre*)
André Spiga (*L'Expansion*)
Denise Grumel (*L'Express*)
Cécile Rynkiewicz (*L'Expansion*)

Suppléants

Catherine Marin (*L'Express*)
Pauline Feuillâtre (*L'Expansion*)
Eric Marquis (*L'Express*)
Yves Adaken (*l'expansion.fr*)

COMITÉ D'ENTREPRISE

Titulaires

Dominique Noblecourt (*Point de Vue*)
Pauline Feuillâtre (*L'Expansion*)
Eric Marquis (*L'Express*)

Suppléants

Bernard Poulet (*L'Expansion*)
Denise Grumel (*L'Express*)
Catherine Marin (*L'Express*)